

En Europe, le chômage des jeunes explose

En Grèce et en Espagne, où un jeune sur deux est sans emploi, les experts accusent la rigidité du marché du travail

Le Monde 14 Avril 2012

On les appelle la « génération sacrifiée » ou encore les « baby losers » par opposition aux « baby boomers ».

En Europe, décrocher un emploi lorsque l'on a moins de 25 ans est devenu un défi quasi insurmontable. Une chance sur deux, à peine, de le relever à Athènes. Le chômage, qui frappe désormais 21,08 % de la population active dans le pays (ce taux a doublé en un an), grimpe à 50,8 % pour les moins de 25 ans, selon les données du mois de janvier, publiées jeudi 12 avril.

La Grèce, aspirée par la récession et minée par le surendettement, est l'un des cas les plus dramatiques de la zone euro sans, pour autant, être isolée. Le pays vient de dépasser le « record » de l'Espagne, où 50,5 % de la jeunesse est sans emploi et assombrit un panorama sinistré en Europe. Au Portugal (35,4 %), en Italie (31,9 %), et, dans une moindre mesure, en France (21,7 %), le chômage frappe la nouvelle génération dans des proportions spectaculaires.

La crise ? Pas seulement. Avoir moins de 25 ans semble plus préjudiciable en Europe du Sud qu'en Europe du Nord. Une fois encore l'écart se creuse entre l'Allemagne et les autres. Le chômage des jeunes y est 1,4 fois supérieur à la moyenne nationale. En Italie, le rapport est du simple au triple, et du simple au double en Grèce, au Portugal, en Espagne et en France.

Les chiffres sont à manier avec précaution et les comparaisons délicates, prévient Mathieu Plane de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Le taux chômage des 15-25 ans peut être gonflé par la faible proportion de cette classe d'âge sur le marché du travail (le numérateur).

C'est le cas en France, où l'on a tendance à rester sur les bancs de l'université. En 2010, par exemple, le chômage des jeunes pouvait paraître plus élevé chez nous (22,4 %) qu'au Royaume-Uni (19,6 %). En calculant le nombre de jeunes chômeurs par rapport à l'ensemble des 15-25 ans, l'image est différente : le taux s'élève à 8,6 %, contre 11,6 % outre-Manche.

Il n'empêche, l'inflation de jeunes adultes sans emploi en Europe prend des allures inquiétantes. Le phénomène n'est pas nouveau mais, aurait été, disent les experts, accentué ces quinze dernières années par la bascule de nos économies vers les services.

« Les embauches dans l'industrie sont plus « démocratiques », atteste Sylvain Broyer, économiste chez Natixis. Les qualifications, l'expérience comptent souvent moins dans les usines que dans les services. Et le secteur tertiaire, où le travail est moins physique, recrute plus facilement des seniors.

Selon les experts, la rigidité et la dichotomie du marché du travail dans un pays seraient aussi en cause : d'un côté des contrats équivalents à notre CDI, protecteurs (licenciements coûteux et à justifier), correctement rémunérés (avec un salaire minimal), et de l'autre des contrats plus précaires les jeunes deviendraient plus vulnérables.

L'importance de la formation

« Le marché du travail fonctionne alors comme une salle d'attente », explique Gilles Moëc, économiste chez Deutsche Bank. En entrant dans la vie active, les travailleurs patientent des mois, parfois des années, avant de décrocher, un CDI, ou son équivalent, érigé en Saint-Graal, dit-il. A la moindre crise, ces nouveaux arrivés, plus faciles à licencier, sont les premiers sacrifiés.

Un appel à la réforme du marché du travail, comme le font l'Italie, l'Espagne ou le Portugal ? « Sans croissance, on se contentera de transférer le chômage d'une poche à une autre », juge pour sa part Mathieu Plane de l'OFCE.

A titre d'exemple, l'Espagne aura besoin d'efforts multiples pour endiguer le sous-emploi de la nouvelle génération, car le nombre de jeunes chômeurs est lié à l'explosion de la bulle immobilière et à la disparition d'entreprises de la construction que rien n'a remplacées.

L'ARTICLE DU JOUR

« Lorsque les choses allaient bien, ce secteur a happé les jeunes, attirés par des salaires élevés pour de faibles qualifications, de l'ordre de 3 000 euros nets par mois pour un plombier, ou 2 000 à 2 500 euros pour un maçon », raconte Fernando Fernandez, professeur d'économie à l'IE Business School de Madrid. Ainsi attirés, certains ont quitté l'école à 16 ans et moins pour travailler, dit-il. Sans emploi, sans diplôme, leurs chances de retrouver un travail semblent aujourd'hui minimes.

Car la formation est l'autre grande explication du chômage des 15-25 ans. Dans « le » pays modèle de l'Europe, l'Allemagne, le système éducatif et la formation professionnelle en alternance – ajoutée à l'absence de salaire minimum – expliquerait que les jeunes soient un peu plus épargnés.

Ce système est d'autant plus précieux qu'en temps de crise, les entreprises, en position de force, refusent de prendre à leur charge la formation d'un nouvel embauché, préférant un travailleur « prêt à l'emploi ».

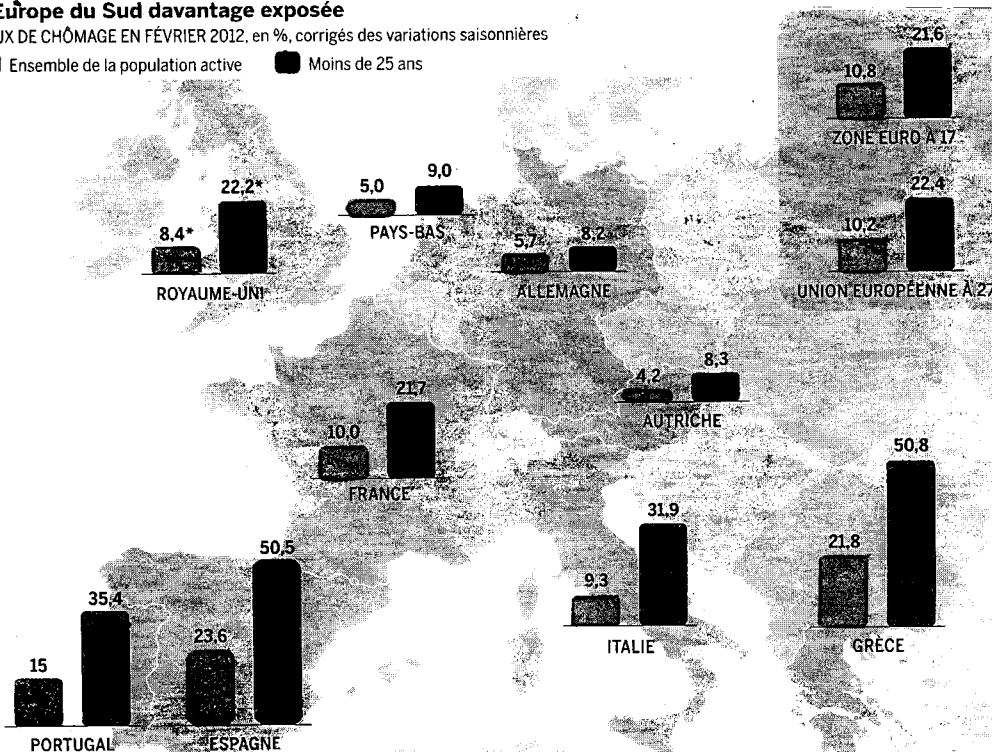
Reste un – relatif – espoir : les moins de 25 ans trouvent un travail plus vite que les seniors. En France, cette tranche d'âge reste en moyenne 143 jours au chômage, contre 263 jours pour les 25-49 ans et 407 jours pour les plus de 50 ans. Plus le jeune est diplômé, plus ce temps se raccourcit.

Le chômage des jeunes n'en reste pas moins dangereux. S'il s'éternise, ceux-ci auront tendance à accepter des postes pour lesquels ils sont surdiplômés, ruinant les efforts d'éducation d'un pays. En outre, une traversée du désert n'est pas sans conséquence psychologique. Diverses études américaines affirment que le chômage conduit à une moindre estime de soi, des troubles de la santé, des risques de suicides et une confiance amoindrie envers les institutions. De quoi désenchanter une génération... ■

L'Europe du Sud davantage exposée

TAUX DE CHÔMAGE EN FÉVRIER 2012, en %, corrigés des variations saisonnières

■ Ensemble de la population active ■ Moins de 25 ans



* Novembre 2011

SOURCES : EUROSTAT, AUTORITÉ DES STATISTIQUES GRECQUES (ASE)

CLAIRE GATINOIS

Le Figaro 16 Avril 2012

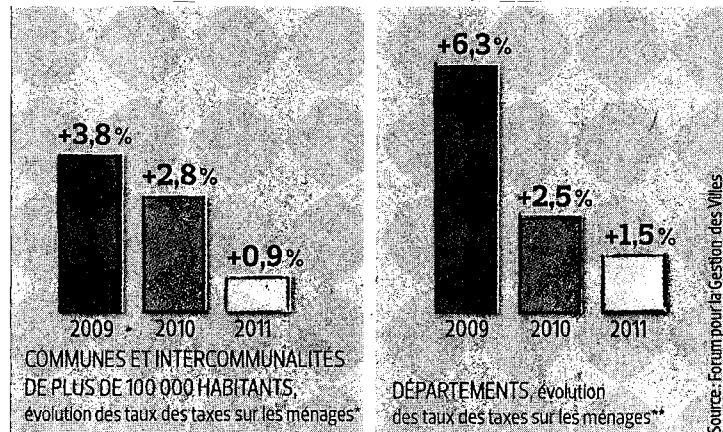
Les impôts locaux devraient rester stables

Contrairement aux années précédentes, maires et élus départementaux n'ont pas voulu durcir la fiscalité en 2012.

CÉCILE CROUZEL

FISCALITÉ Les contribuables peuvent respirer : les taux des impôts locaux devraient peu augmenter cette année. Les avis d'imposition arriveront dans les boîtes aux lettres à l'automne prochain seulement. Mais les élus locaux, qui avaient jusqu'au 15 avril pour voter leur budget, ont pris leur décisions. « Globalement, les maires ont choisi de ne pas relever en 2012 les taux de la taxe d'habitation et des deux taxes foncières, sur le bâti et le non-bâti » résume Philippe Laurent, président divers droite de la commission des finances à l'Association des Maires de France (AMF). Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Lille, Grenoble, Nantes, Nice, Rennes ou encore Bordeaux ont opté pour la stabilité en 2012. Tout comme des villes moyennes comme Perpignan, Orléans ou Sens. Les communes d'Issy-les-Moulineaux, près de Paris, et de Châtillon-sur-Seine, en Bourgogne, ont même baissé leurs impôts locaux ! Les départements suivent le même chemin. « La majorité des conseils généraux a gelé en 2012 les taux de la taxe foncière sur le bâti. Et la plupart de ceux qui les ont augmenté l'ont fait modérément, entre 1 % et 2 % » précise-t-on à l'Assemblée des Départements de France (ADF). Parmi les rares dépassant cet étiaje on retrouve le Maine-et-Loire (hausse des taux de 5,1 %) ou encore la Haute-Garonne (+2,8 %)

Mais cette sagesse apparente ne doit pas faire oublier deux choses. D'une part, la taxe d'habitation et les taxes foncières sont le produit de la valeur locative du logement par un taux d'imposition, lequel est voté par les élus locaux. Les



Forte hausse des impôts locaux ces dernières années

*taxes d'habitation et taxes foncières **taxes d'habitation et taxes foncières jusqu'en 2010, taxe foncière sur le bâti ensuite

bases locatives, elles, sont revalorisées chaque année au niveau national. Pour 2012, les parlementaires ont décidé une hausse de 1,8 % (après 2 % en 2011, 1,2 % en 2010 et 2,5 % en 2009). Résultat, les impôts locaux payés par les ménages augmenteront de 1,8 % là où les taux d'imposition du département et du bloc communal sont stables.

Plus loin dans la rigueur

En revanche, dans les communes ayant décidé d'augmenter de 1 % le taux d'imposition la facture grimpera de 2,8 %. D'autre part, l'accalmie fait suite au choc fiscal des années précédentes (voir graphique ci-dessus). Nouvellement élu en 2008, les maires et les conseillers généraux ont « profité » du début de leur mandat pour remplir les caisses. Ainsi Paris a augmenté ses taux d'impôt local de 9 % en 2009, puis de 8 % en 2010. A Nice, la hausse a même atteint 14,8 % en 2009. Les perpi-

gnanais ont eux été mis à contribution en 2010 (+8 %) et 2011 (+4 %). L'approche des élections de 2014 produit l'effet inverse. « Les élus feront tout pour ne pas relever les impôts jusqu'au scrutin » estime Philippe Laurent.

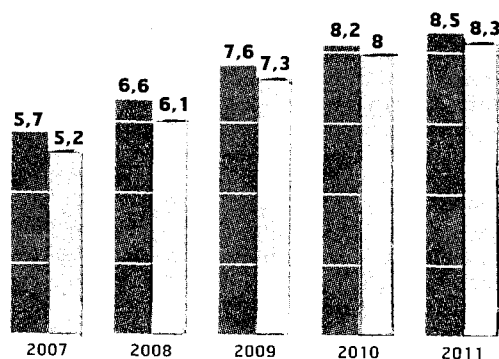
Le climat a changé au sein des collectivités locales. Les transferts que leur verse l'État ont été gelés en 2011 et ont légèrement diminué en 2012. Le crédit bancaire est plus difficile à obtenir. Après des années d'embauches massives, les dépenses de fonctionnement ralentissent (+2,4 % en 2011). Les départements réduiront leurs investissements en 2012 pour la troisième année consécutive. Nicolas Sarkozy veut aller plus loin dans la rigueur et imposer aux régions, départements et villes de plus de 30 000 habitants de ne pas remplacer un départ à la retraite sur deux de leur agents. Et si François Hollande ne veut pas du « un sur deux », il prône une stabilisation des transferts de l'État. ■

Les échos
16 Avril 2012

Polémique sur le budget des maisons de retraite

LE BUDGET ALLOUÉ AUX ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

EN MILLIARDS D'EUROS
■ BUDGET PRÉVU □ BUDGET RÉALISÉ



« LES ÉCHOS » / SOURCE : CNSA

Etat récupère-t-il indûment une partie des fonds qui servent à financer les maisons de retraite ? C'est ce que soutiennent six associations et fédérations du secteur, public et privé confondus. « Près de 250 millions d'euros de crédits n'ont pas été attribués aux établissements et services à domicile pour les personnes âgées dépendantes l'an dernier », affirme Pascal Champvert, qui préside l'AD-PA, principal syndicat des directeurs d'établissement. C'est ce qui ressort des comptes de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), l'organisme qui centralise les fonds publics alloués aux personnes âgées dépendantes. Le conseil de la Caisse doit les examiner demain.

Une administration tatillonne

Tous les ans, une partie des crédits destinés à financer les soins prodigués dans les maisons de retraite pour personnes dépendantes ne sont pas consommés. Cela s'explique par les délais, parfois très longs, entre le moment où l'administration autorise le financement d'une place en établissement et le moment où celle-ci est effectivement ouverte. « C'est dû en partie à une administration trop tatillonne sur les cahiers des charges », estime-t-on à la Fédération hospitalière de France (FHF), qui défend les établissements publics. Pascal Champvert est plus accusateur : « Ce n'est pas le résultat d'un dysfonctionnement, c'est une stratégie des pouvoirs publics pour limiter la dépense. » « Ce qui est scandaleux, c'est que ces crédits non consommés sont recyclés l'année suivante », explique la FHF. La progression annuelle du budget n'est donc pas aussi élevée que ce que prétend le gouvernement. »

L'exécutif estime, de son côté, qu'il est parfaitement légitime de « reprendre » ces enveloppes,

puisqu'elles ne sont pas utilisées. Il souligne que les crédits non consommés ne représentent qu'une faible partie des budgets en question : moins de 3 % des 8,5 milliards d'euros prévus en 2011. Et que le budget effectivement dépensé a fortement progressé ces dernières années : + 61 % entre 2007 et 2011 (voir graphique). Sur les 90.000 places en maison de retraite programmées dans le plan solidarité grand âge 2007-2012, 79.000 étaient financées fin 2010, à deux ans de l'échéance. Mais seulement 30.000 étaient effectivement ouvertes, à cause des délais de construction, souligne le rapport soumis au conseil de la CNSA...

« Près de 250 millions d'euros de crédits n'ont pas été attribués en 2011. »

PASCAL CHAMPVERT,
PRÉSIDENT DE L'AD-PA

Associations et fédérations reconnaissent que les budgets ont progressé. « La qualité de la prise en charge des personnes âgées dépendantes s'est améliorée, mais on partait de très bas », estime-t-on à la FHF. Les personnes âgées restant plus longtemps à leur domicile, celles qui s'installent en maison de retraite sont de plus en plus dépendantes et nécessitent donc des soins plus lourds. Et les établissements manquent de personnel. On compte en moyenne moins de 0,6 salarié par résident, selon l'observatoire réalisé par KPMG. « C'est très insuffisant, et vu les moyens qui nous sont alloués, nous sommes obligés de supprimer des postes au lieu d'en créer », déplore Pascal Champvert.

VINCENT COLLEN

L'ARTICLE DU JOUR

L'ARTICLE DU JOUR